

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception en préfecture  
050-200098713-20240627-DEL27062024-070-DE  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

**DATE DE CONVOCATION**

**14 JUIN 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 27 juin à 19 heures 30, le Conseil municipal de Tourneville-sur-Mer légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sabrina REGNAULT, Maire.

**DATE D’AFFICHAGE**

**14 JUIN 2024**

Etaient présents : Madame REGNAULT Sabrina, Monsieur Jean-Benoît RAULT, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Jean-Louis FERRE, Madame Lynda LEVERD, Messieurs Denis MARTIN, Arnaud MAHE, Madame Micheline CAVé, M. Pascal LEMAITRE, Bernard GERARD, Mme Béatrice HEUVELINE, Lydie LEBLOND, Claire TANGY, M. Didier LEGRAND, Fabien GESLOT. Mathias LEFRANC, Madame Catherine de la HOUGUE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s): Mme Elisabeth GREGOIRE qui donne procuration à M. Fabien GESLOT.  
M. Xavier de WOILLEMONT qui donne procuration à M. Jean-Benoit RAULT  
Mme Sophie LEFRANC qui donne procuration à M. Mathias LEFRANC.  
M. Serge JARDIN qui donne procuration à Mme Béatrice HEUVELINE.  
Mme Claudine BONHOMME qui donne procuration à Mme Sabrina REGNAULT.  
Mme Pascale DUVAL qui donne procuration à M. Bernard GERARD.

Absent(s) : M. Fabien QUESNEL, Mme Françoise LENOIR, M. Joël FRANCOIS, Emmanuel LECONTE.

Madame Lynda LEVERD a été élu(e) secrétaire, conformément à l'article L. L2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Nombre de Conseillers**

**En exercice : 27**

**Présents : 17**

**Procurations : 06**

**Votants : 23**

**DEL27062024/070.**

**VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANE**

À l'initiative de Clémie Vrac, jeune habitante de la commune, ayant reçu une greffe cœur/poumon, trois élues ont rencontré à la mairie de Lingreville le 30 mai 2024, Claire Letellier représentante de l'association France Rein et Philippe Paget, référent régional Normandie de l'association Greffe +, pour que Tourneville-sur-Mer devienne ville ambassadrice du don d'organes. Rencontre à laquelle participaient également Pierre Brossault, conseiller municipal délégué à la santé de la commune de Saint-Lô et Jocelyne Hennequin, adjointe au Maire d'Agon-Coutainville (deux communes candidates également) mais également Clémie Vrac par téléphone.

Madame REGNAULT précise qu'une commune ambassadrice du don d'organes s'engage à disposer des panneaux « Commune ambassadrice du don d'organes » sur son territoire (entrée et sortie de ville, axes de grand passage, proximité des plages ou tout autre endroit adéquat) ; à organiser une inauguration officielle des panneaux ; à sensibiliser les populations au don d'organes et à l'importance pour chacun de prendre des dispositions anticipées à ce sujet, en organisant des réunions publiques, des manifestations, des projections de films sur le don d'organe, en communiquant sur le sujet par le biais de ses moyens de communication habituelles, en participant aux journées nationale du don d'organes (le 22 juin) et/ou mondiale (le 17 octobre), en plantant un arbre de vie... La charte a une valeur d'engagement moral, toutes ces actions sont

des propositions et peuvent être réalisées en collaboration avec les communes ambassadrices proches à savoir Quetteville-sur-Sienne et/ou Agon-Coutainville.

Accusé de réception en préfecture  
05/20099713 20240527-511706001-07-05  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

Suite à ces explications, le conseil municipal délibère et à l'unanimité des votants :

- Emet un avis favorable à devenir ville ambassadrice du don d'organe.
- Souhaiterait organiser à cette occasion une manifestation annuelle.
- Sollicitera de l'aide auprès des associations locales.

Ainsi fait et délibéré en séance

Les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire

Sabrina REGNAULT



Le secrétaire de séance,

Lynda LEVERD

